

# Conseil de Quartier le compte-rendu

Réunion du mardi 6 octobre 2015 (Salle Millan)

Manissieux/Mi-Plaine/La Fouillouse



MARC REA,  
coprésident habitant



FRÉDÉRIC JEAN,  
coprésident élu



## L'ACTIVITÉ DE VOTRE CONSEIL

### ➤ Présence et échanges avec la Police Municipale

Le policier reprecise les horaires de présence de la police municipale.

- **Place Honoré de Balzac** : les équipages de police ont fait preuve d'une vigilance particulière dans le secteur. Les contacts avec les personnes se regroupant sur la place se sont multipliés et l'on assiste à une diminution des nuisances.

- **Impasse de la Veyrière** : une démarche identique a été menée par les équipages.

- **Angle de la rue Alphonse Daudet et de la rue Victor Schoelcher** : un riverain signale l'encombrement du trottoir par un véhicule

- **Rue Ambroise Paré au nord de la RD 306** : un habitant se plaint du stationnement récurrent de Poids Lourds.

La police municipale rappelle que lorsqu'un véhicule ventouse se situe sur du domaine privé, il est nécessaire de respecter une démarche officielle. Le signalement doit émaner du propriétaire privé, comme le bailleur par exemple.

- **Place de la Fouillouse** : un riverain évoque le manque de place de stationnements.

### ➤ Rappel des compétences et des contacts des collectivités et organismes pour solliciter des interventions

Le coprésident habitant rappelle que pour tous les signalements relevant de la compétence de la Métropole, il convient de contacter le centre GRECO – Gestion des Réclamations Communautaires – à l'adresse mail suivante [centredecontactcs@grandlyon.com](mailto:centredecontactcs@grandlyon.com) ou par téléphone au 04 78 63 40 00.

Pour l'ambroisie, il faut contacter la Ville de Saint-Priest qui met en place chaque année une permanence dédiée joignable à l'adresse suivante [ambroisie@mairie-saint-priest.fr](mailto:ambroisie@mairie-saint-priest.fr) ou au 04 72 23 48 43 tous les matins de début juin à fin octobre.

Pour les besoins de démoustication il faut joindre l'EID, Entente Interdépartementale de Démoustication, par courriel [contact@eid-rhonealpes.com](mailto:contact@eid-rhonealpes.com) ou au 04 79 54 21 58 ou 04 72 02 13 73

### ➤ Point tableau de bord : compte- rendu de la réunion interquartiers du 11 septembre et actualisation du document

Le tableau de bord est un outil de suivi des demandes des conseillers de quartier. Les conseillers de tous les quartiers référents du tableau de bord se sont retrouvés en mairie pour partager leurs visions quant à l'évolution de ce tableau. Le service informatique de la Ville sera le maître d'œuvre des modifications à apporter.

### ➤ Point stationnement impasse de la Veyrière suite à la réunion du 16 juillet

Le stationnement gênant fait l'objet d'un contrôle régulier de la part de la police municipale. Un panneau de signalisation a été déplacé pour permettre la verbalisation des véhicules mal stationnés.

### ➤ Réaménagement de la place de la Fouillouse : perspectives

Cette opération n'a pas été retenue dans la Programmation Pluriannuelle des Investissements (PPI) de la Métropole votée le 6 juillet dernier. La Métropole a demandé à la Ville d'envisager que les travaux souhaités puissent être financés dans le cadre des opérations de proximité (enveloppe PROX).

Le groupe de travail sera réuni à nouveau pour avancer sur le programme. L'ambition en termes d'aménagement n'est pas la même que celle de la place de Manissieux. La programmation financière fera l'objet d'un arbitrage des élus municipaux en concertation avec la Métropole gestionnaire de l'enveloppe PROX.

### ➤ Proposition d'aménagement d'un cheminement chemin des Cervettes

Un conseiller de quartier demande que soit étudié l'aménagement d'un cheminement mode doux sécurisé depuis la sortie du chemin des Cervettes sur le chemin des Muguettes jusqu'à la rue Jules Verne. Une réunion sur le terrain avec les différents services concernés et l'exploitant agricole sera organisée.

### ➤ Ajout d'une écluse chemin de la Fouillouse entre Michelin et la première habitation Sud direction Est

Après la phase d'expérimentation, un aménagement pérenne a été étudié prenant en compte les contraintes de passage des engins agricoles. Les travaux seront réalisés d'ici la fin de l'année 2015.

### ➤ Groupe de travail « collège La Xavière » : point d'actualité

Depuis la dernière rencontre entre le groupe de travail auquel participent plusieurs conseillers de quartier et les représentants de La Xavière, aucun nouveau document d'étude n'a été fourni à la Ville. Cette période a été mise à profit pour faire avancer la négociation entre la Ville et l'ALDEC quant à la transaction foncière. Le bail emphytéotique a été écarté au profit d'une cession. La surface de terrain qui sera vendue par la Ville se situe aux alentours de 10333 m<sup>2</sup>. Le terrain restant de la parcelle sera aménagé par la Ville pour recevoir un terrain de sport mutualisé entre le collège et le groupe scolaire de Mi-Plaine, du stationnement mutualisé entre la desserte du collège, la desserte ▼

du groupe scolaire, la desserte de la salle Equinoxe, la desserte du terrain de sport qui, en dehors des heures scolaires, pourra être fréquenté par les habitants.

### ➤ **Sécurisation du cheminement piéton rue Ambroise Paré : point d'étape**

Les travaux portent sur la création de trottoirs accessibles pour faciliter et sécuriser les déplacements piétons entre la RD 306 et la place Honoré de Balzac. Du stationnement (environ 20 places) est créé, ce qui a nécessité la mise en sens unique Sud Nord de la rue. Le maintien de la desserte en transports collectifs à son niveau de service est garanti. L'offre est même renforcée avec l'arrivée de la Ligne X1.

### ➤ **Projet de voie verte chemin Saint-de-Bonnet.**

Le projet a été voté à la Programmation Pluriannuelle d'Investissement de la Métropole le 6 juillet 2015. Le groupe de travail sera réuni à nouveau pour retravailler le projet et redéfinir le profil en travers. Des précisions seront données au prochain conseil de quartier.

### ➤ **Autres projets modes doux travaillés dans le cadre de l'agenda 21**

L'expérimentation de fermeture du chemin de Saint-Martin le dimanche s'est avérée concluante ; la fréquentation a été très élevée et milite en faveur d'une pérennisation. Une réflexion sur une « maison du vélo » offrant plusieurs services est à l'étude. La Ville a répondu à un appel à projets lancé par le conseil régional sur les déplacements et a présenté cette action. Une expérimentation du « Tourne à Droite » réservé aux cyclistes sera lancée prochainement sur une rue significative de Saint-Priest. Enfin, des parcours loisirs à découvrir en vélo pourraient être identifiés.

### ➤ **Point sur projet de merlon A 43**

Un conseiller de quartier rappelle l'historique du projet et l'opportunité de faire réaliser un merlon de terre le long de l'A 43, sur une zone en déblai, bien que la réglementation en matière de nuisances sonores n'oblige

pas la société d'autoroute à mettre en place un dispositif destiné à les limiter. La zone se situe au sud de l'autoroute, à droite du pont franchissant l'autoroute dans le sens La Fouillouse/Manissieux. Les matériaux seraient livrés et mis en forme par une entreprise, et ce à titre gracieux. A ce jour la société d'autoroute APRR ne s'est pas portée volontaire pour réaliser et financer les études.

### ➤ **Commerces place de Manissieux**

• **Rue Jules Verne** : les commerçants ont demandé s'il était envisageable d'inverser le sens unique cette rue. Les services de la Métropole et de la Ville ont étudié cette demande. Il n'apparaît pas souhaitable de modifier le sens de la circulation pour des raisons de sécurité notamment. Le conseil de quartier est ravi de la réouverture de la boulangerie mais regrette qu'elle ne soit pas ouverte le mercredi.

• **Rue Jules Verne angle rue Alphonse Daudet** : le conseil de quartier demande s'il est envisageable d'installer un STOP. Cette demande sera transmise à la Métropole.

• **Rue Jules Verne** : il est demandé également s'il est envisageable de poser une caméra sur le feu tricolore pour réguler la vitesse des véhicules. La demande sera transmise à la Métropole.

### ➤ **Projet de trampoline In Door**

Une entreprise ouvrira prochainement une activité de trampoline In Door sur la route de Grenoble au sein du parc d'activités situé en face d'Animalis. Les habitants de la rue Paul Verlaine ont manifesté leur inquiétude pour leur tranquillité.

### ➤ **Fibre optique**

Il n'y a aucune avancée sur ce dossier par rapport aux dernières informations données lors du dernier conseil de quartier. La Ville s'est rapprochée de la Métropole pour évoquer les difficultés rencontrées avec SFR depuis son rachat par Numéricable.

Pour l'instant, les négociations entre SFR et ORANGE se poursuivent. Beaucoup de dossiers en France ont pris le même retard qu'à Saint-Priest. La Ville est très mobilisée sur ce dossier et une nouvelle rencontre avec SFR Numéricable est prévue fin octobre.

### ➤ **Commission Antennes Relais**

La dernière commission communale consultative a eu lieu le jeudi 8 octobre pour étudier deux nouveaux dossiers présentés par BOUYGUES.

### ➤ **Informations Mairie**

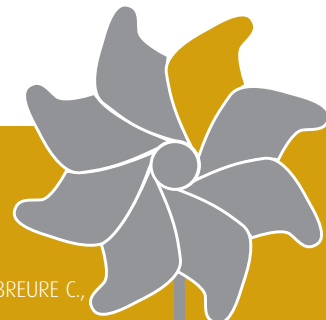
• **Terrain de tennis** : une convention sera signée avec l'AIL pour la gestion du nouveau terrain de tennis. 14 personnes se sont déjà inscrites pour pratiquer ce sport. Les conseillers de quartier demandent que l'accès au court de tennis soit possible sans être adhérent de l'AIL. Cette question sera étudiée par les services.

### • **Calendrier des assemblées de quartier 2015 : l'assemblée de quartier pour le secteur Manissieux / Mi-Plaine / La Fouillouse se tiendra le 1<sup>er</sup> décembre à 18h30 salle Millan.**

Comme les années passées, l'assemblée se déroulera en trois temps : revue des projets portés par les conseillers au cours de l'année écoulée, échanges entre la salle et Monsieur le Maire accompagné des élus, buffet pour prolonger ce temps de convivialité. L'année dernière, 154 personnes étaient présentes à l'assemblée de quartier, ce qui constitue un record de participation.

### • **Présentation de la charte dédic' propreté et implication des conseillers de quartier :**

le travail d'élaboration de la charte commencé il y a plus d'un an est en phase de finalisation. La charte a été présentée à tous les co-présidents le 13 octobre. Les engagements prévus concernent trois collèges : les collectivités Ville et Métropole, les commerçants et les usagers. L'adoption de la charte a fait l'objet d'une proposition de rapport inscrit à l'ordre du jour du Conseil Municipal du 29 octobre. La signature officielle est programmée le 10 novembre. Seront invités les représentants des commerçants, de la Métropole, les élus et l'ensemble des conseillers de quartier. Une campagne de communication accompagne le lancement de cette charte. Tous les partenaires s'accordent à reconnaître que l'adoption de cette charte n'est pas une fin en soi mais bien le début d'une démarche volontaire de toutes les parties prenantes. Des conseillers de quartier seront sollicités pour assurer le suivi de la mise en œuvre de cette action.



## VILLE DE SAINT-PRIEST

Contact mairie "Conseils de quartier" :

Vanessa Lemazurier

Tél. 04 72 23 49 40

Mail : [democratielocale@mairie-saint-priest.fr](mailto:democratielocale@mairie-saint-priest.fr)

Adresse courrier : Mairie de Saint-Priest

Service Démocratie locale

Place de l'Hôtel de Ville Charles Ottina

69800 Saint-Priest

### Le Conseil de quartier

« Manissieux / Mi-Plaine / La Fouillouse » c'est...

29 Conseillers de quartier (membres du bureau en gras) :

ABDELLILAH C., ANDUJAR F., BENTELO B., BOUGUERRA A., **BOUVIER A.**, BREURE C.,

CALLAMARD A., CHABERT J., **COLOMBIER M.**, FAURE G., **GANIVENC B.**,

**GOURRU-LESIMPLE G.**, **GRANDVAL G.**, JAMAIN J., LACROIX R., LEFEVRE L.,

MARCO J., MELCHIOR V., **MOULIN L.**, OSTROWSKI F., PANICO C., **POMI D.**, **REA M.**,

**REVOL-BUISSON C.**, **ROMEND A.**, SAEZ J., THIRY C., VUAILLET N., **ZINTY-GERBOUD S.**